

RSV – Hôpital du Valais  
Direction générale  
Rue de la Dent-Blanche 20  
1950 Sion

T : 027 / 603 67 00  
F : 027 / 603 67 24  
E-Mail : nicole.bayard@rsv-gnw.ch  
[www.hopitalduvalais.ch](http://www.hopitalduvalais.ch)  
[www.ovs.ch](http://www.ovs.ch)

## Communiqué aux médias

### L'Hôpital du Valais obtient les meilleurs résultats de Suisse romande dans l'évaluation du codage

***Sion, le 2 juillet 2008 - Avec 96.6% de diagnostics principaux et 98.0% d'interventions codées de la manière la plus précise en 2006, le RSV – Hôpital du Valais obtient les meilleurs résultats romands (Berne compris) selon l'audit 2007 sur la validation du codage réalisé par des experts indépendants. Ces résultats démontrent que l'Hôpital du Valais sera prêt à assurer la facturation de ses prestations par pathologie (SwissDRG) comme cela a été récemment décidé par les Chambres fédérales dans le cadre du financement des hôpitaux.***

#### **Qu'est-ce que le codage ?**

Le système de facturation par forfaits lié à la pathologie (appelés aussi « forfaits par cas »), pratiqué par l'Hôpital du Valais depuis 2005, demande un codage par patient. Sur la base des diagnostics posés par les médecins et des traitements prodigués au patient pendant son séjour à l'hôpital, les responsables du codage attribuent un code (par exemple « APDRG 235 - Fractures du fémur »), qui sert de base pour la facturation. Chaque code représente en général un montant fixe, indépendant du nombre de jours que le patient a passé à l'hôpital. La qualité du codage est alors essentielle pour que les factures soient justes.

#### **Contrôle annuel de la qualité des factures par un audit**

Sur mandat de l'Hôpital du Valais (RSV), l'Observatoire valaisan de la santé a mis en place et développé une unité professionnelle chargée du codage. Pour vérifier la qualité du codage des diagnostics et des interventions (la performance de l'unité de codage), et donc l'exactitude des factures émises, un audit externe est réalisé chaque année pour tous les sites hospitaliers du RSV (depuis 2004). Dans le même audit sont également évalués les hôpitaux publics du canton de Vaud, les Hôpitaux universitaires genevois (HUG) ainsi que trois établissements neuchâtelois (dès 2005). En 2006, les cantons de Berne et du Jura se sont également associés à cet audit.

#### **Résultat de l'audit 2007 : L'Hôpital du Valais obtient le meilleur résultat de la Suisse romande (y c. Berne)**

L'audit 2007 démontre que le financement des activités hospitalières en Valais se base aujourd'hui déjà sur un codage fiable, complet et précis. Les partenaires payeurs, l'Etat et les assureurs, reçoivent ainsi de solides garanties de qualité et de probité de la part du RSV. La création de l'unité de codage au sein de l'Observatoire valaisan de la santé, sur mandat de l'Hôpital du Valais, a apporté des effets positifs.





En 2007 (données 2006), le RSV – Hôpital du Valais a obtenu les meilleurs résultats de Suisse romande (Berne compris) avec 96.6% des diagnostics principaux qui étaient codés de la manière la plus précise, contre 95.1% en 2006 (données 2005), 91.0% en 2005 (données 2004) et 83.0% en 2004 (données 2003). Pour les interventions (opérations, actes à visée diagnostique ou thérapeutique), le degré de précision atteint 98.0% en 2007 (données 2006), 97.9% en 2006 (données 2005), 93.4% en 2005 (données 2004) et 89.5% en 2004 (données 2003).

### **L'Hôpital du Valais est prêt pour l'introduction de la facturation par SwissDRG**

En décembre 2007, le Parlement fédéral s'est prononcé sur le financement des hôpitaux, en décidant de lier celui-ci à une rémunération des prestations effectuées, sur une base commune à l'ensemble des établissements suisses, pour accroître la transparence entre les hôpitaux. Pour le secteur des soins somatiques aigus (stationnaire), le Parlement a décidé de baser la rémunération des hôpitaux sur les SwissDRG (DRG = "Diagnosis Related Groups" ou groupes de patients ayant des diagnostics similaires), qui sont un système de forfaits liés à la pathologie, développé spécifiquement pour la Suisse. Depuis 2005, le RSV – Hôpital du Valais facture déjà, avec succès, ses séjours de soins somatiques aigus (médecine, chirurgie, pédiatrie, gynécologie-obstétrique, etc.) selon des forfaits par cas, sur la base du système APDRG, qui est un système cousin des SwissDRG. L'introduction des SwissDRG, décidée par le Parlement, pourra donc se faire de manière harmonieuse au sein de l'Hôpital du Valais.

---

Le rapport de validation complet est disponible en français et en allemand sur le site de l'Observatoire valaisan de la santé ([www.ovs.ch](http://www.ovs.ch)) et sur le site de l'Hôpital du Valais (RSV – [www.hopitalduvalais.ch](http://www.hopitalduvalais.ch))

### **Pour de plus amples renseignements :**

#### **Observatoire de la Santé :**

Albert Gaspoz, Directeur adjoint de l'Observatoire valaisan de la santé, tél. 027 / 603 49 62, e-mail: [albert.gaspoz@ichv.ch](mailto:albert.gaspoz@ichv.ch)

#### **RSV – Hôpital du Valais :**

Hermann Arnold, Chef Finances et Controlling de l'Hôpital du Valais, tél.: 027 / 603 67 00, e-mail: [hermann.arnold@rsv-gnw.ch](mailto:hermann.arnold@rsv-gnw.ch)

